

# Compte-rendu du Conseil d'Administration du 13-01-2018, à Orsay

Rédaction : Clément Béni

Vérification : les participants à la réunion

Le 13 janvier 2018, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Go se sont réunis à Orsay de 13h45 à 18h23. Merci au club d'Orsay, pour l'accueil de cette réunion.

## Participants :

### Collège A :

Chantal Gajdos, présidente

Arnaud Knippel, vice-président (à partir de 14h19)

Étienne Crubellier, trésorier

Laurent Coquelet, secrétaire

Clément Béni, secrétaire adjoint

Dominique Cornuejols, administratrice

Fabien Lips, administrateur

### Collège B :

Augustin Avenel, président de la ligue du Centre

Kévin Cuello, président de la ligue de l'Ouest (via Internet, à partir de 14h02)

Yannis Henry, président de la ligue Île-de-France (à partir de 14h11)

## Procurations :

Luc Ronayette, secrétaire adjoint

procuration à Clément Béni

Jean-Pierre Lalo, président de la ligue de Normandie

procuration à Arnaud Knippel

Yves Clair, président de la ligue du Sud-Ouest

procuration à Chantal Gajdos

Loïc Lefebvre, président de la ligue Rhône-Alpes

procuration à Dominique Cornuejols

Jean Allard, président de la ligue Méditerranée

procuration à Laurent Coquelet

## Absents non représentés

Albert Fenech, président de la ligue de l'Est

Aurélien Journet-Brochet, président de la ligue du Grand Nord

Fan Hui, administrateur

## Licenciés et acteurs de la FFG

Alain Cano, vice-président de la Ligue Ile-de-France (de 13h45 à 14h11)

La réunion débute à 13h45.

## **0. CONSTATATION DU QUORUM**

Sur les 18 membres du Conseil d'Administration FFG, 12 sont présents ou représentés : le quorum de 1/3 est donc largement atteint.

## **1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Chantal Gajdos propose l'ordre du jour envoyé lors de la convocation :

- Constatation du Quorum
- Approbation de l'ordre du jour
- Validation du compte-rendu du précédent CA
- Préparation de l'AG
  - Premier bilan financier 2017
  - Orientation et budgets prévisionnels 2018 et 2019
  - Licences loisir
  - Bilan d'activités
  - Candidatures CA collègue A
- Changement de règlement du championnat de France des clubs
- Bilan RFG
- Subvention écoles de go jeunes
- Stages de formation
- Demande de subvention coupe Confucius 2018
- Séminaire par Internet, sur les outils à développer pour les clubs
- Date prochain CA

Clément Béni propose d'ajouter à cet ordre du jour l'étude de la proposition de Sylvain Ravera, président du club de Levallois-Perret, concernant la prise en compte dans l'échelle française d'autres rythmes de byo-yomi (Annexe A).

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

## **2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CA**

Chantal Gajdos propose que, dans le précédent compte-rendu, « Enfin, pour améliorer la gestion des inscriptions, il est proposé que la « part stage » soit passée de 100€ à 110€ par semaine, mais avec une réduction de 20€ pour toute inscription avant le 1er mai (soit 90€). » soit modifié comme suit : « Enfin, pour améliorer la gestion des inscriptions, il est proposé que la «part stage» soit réduite pour les inscriptions prise en avance (avec par exemple une date butoir au 1er mai). Les modalités exactes seront discutées avec l'équipe lors de l'établissement du budget. » et de retirer du compte-rendu du CA la date à partir de laquelle la réduction pour le stage ne s'applique plus, car l'information sera diffusée sur le site.

**Le compte-rendu (rectifié) est adopté à l'unanimité.**

### **3. CHANGEMENT DE RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS**

Chantal Gajdos rappelle la proposition formulée par Antoine Fenech, responsable des compétitions, pour l'évolution du règlement du championnat de France des clubs.

Elle propose que ces évolutions soit envoyées aux clubs et ligues pour avis et commentaires, de manière à ce qu'Antoine Fenech puisse soumettre au vote de l'Assemblée Générale (AG) une proposition définitive, ce qui est compatible avec le calendrier de la compétition.

*Arrivée de Kévin Cuello à 14h02.*

*Le nombre de votants est désormais de 13.*

Alain Cano, indique qu'il faudra être vigilant sur le mode de consultation des acteurs, car il y a un risque d'avoir une multitude de remarques sur des points de détails et qu'il faudra inciter ceux qui auraient des remarques à formuler une réelle contre-proposition. Avis partagé par les autres participants.

Dominique Cornuejols indique qu'Antoine Fenech devra rester maître des propositions, tant par sa fonction que par son expérience. Cet avis est également partagé par les autres participants.

Il est prévu de laisser 10 à 15 jours aux clubs pour faire leurs retours, de manière à tenir compte des délais de communication des documents pour l'AG.

*Départ d'Alain Cano et arrivée de Yannis Henry à 14h11.*

*Le nombre de votants est désormais de 14.*

Chantal Gajdos précise que, tel que proposé, le point sera mis au vote sans discussion préalable durant l'AG.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **4. PROPOSITION DE SYLVAIN RAVERA**

Clément Béni rappelle la proposition formulée par Sylvain Ravera (annexe A) sur la prise en compte pour les compétitions de format de byo-yomi autorisées par la fédération européenne. Il précise que l'ajout à l'ordre du jour a été motivé par le fait que Sylvain Ravera souhaite pouvoir l'employer, s'il est validé, pour le prochain tournoi de Levallois-Perret et propose, dans le cas où ce point mériterait d'être voté en AG, d'au moins voter la possibilité de pouvoir permettre son utilisation lors du tournoi de Levallois.

*Arrivée d'Arnaud Knippel à 14h19.*

*Le nombre de votants est désormais de 15.*

Fabien Lips précise que la proposition de Sylvain Ravera n'implique pas d'évolution du règlement, mais uniquement une modification de l'algorithme de l'échelle de niveau. Le vote concerne donc l'évolution de l'algorithme.

**La proposition est adoptée à la majorité (Abstention : 1)**

## **5. SUBVENTION ÉCOLES DE GO JEUNES**

Chantal Gajdos informe le CA des subventions attribuées par le bureau de la FFG, suite à la décision prise lors du CA de Lyon en octobre, pour les écoles de Go (voir annexe B).

## **6. STAGES DE FORMATION**

Arnaud Knippel indique qu'une formation à l'animation a eu lieu à Grenoble les 16 et 17 décembre 2017, au cours de laquelle 12 animateurs ont pu être formés. Il remercie José Olivares Flores d'avoir animé cette formation et se dit satisfait qu'une formation ait pu avoir lieu en 2017. Il indique également qu'un stage a été envisagé à Bordeaux, sans nouvelle.

Yannis Henry propose d'en organiser un au sein de la ligue Île-de-France en 2018, ce qui est accueilli favorablement. Chantal Gajdos rappelle que la FFG a pu bénéficier d'une subvention du fonds pour les bénévoles à hauteur de 3x 700€/formation et qu'il est possible d'organiser une autre formation sur cette enveloppe d'ici fin février. Une nouvelle demande de subvention sera déposée pour 2018, ce qui devrait permettre d'au moins disposer des fonds non dépensés en 2017 – le fonds pour les bénévoles ayant pour politique de favoriser la réalisation de activités subventionnées. Elle rappelle que la subvention implique que la FFG mette au moins 20 % de fonds propres dans l'opération, ce qui représente un budget d'environ 1100€ par session (subvention comprise).

## **7. MATÉRIEL KBA**

Chantal Gajdos indique que du matériel a été livré par la Fédération Sud-Coréenne de Go (Korean Baduk Association, KBA) pour la FFG.

Dominique indique que le matériel, qui a été reçu à Grenoble, comprend 4 gobans magnétiques muraux accompagnés de 20 jeux de pierres d'une part et 10 gobans accompagnés de 20 jeux de pierres d'autre part. Les pierres magnétiques sont réversibles et très pratiques. Les jeux et les pierres basiques ont par contre des dimensions inférieures aux dimensions habituelles et donc on ne peut pas mélanger ce matériel avec d'autre. Le club de Grenoble ayant déjà reçu 10 de ces gobans sans pierre lors d'un précédent envoi, il est proposé qu'il garde 10 des jeux de pierres.

Dominique Cornuejols rappelle que la KBA demande des photographies de l'utilisation du matériel.

## **8. PRÉPARATION DE L'AG**

### **8.1 ÉTUDE DU BUDGET FFG POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018**

Les comptes 2017 ne sont pas encore bouclés, il reste des paiements et des vérifications à faire, toutefois le résultat s'annonce d'ores et déjà largement positif.

Chantal Gajdos propose au CA de parcourir le document de travail présentant les comptes et d'aborder au fur et à mesure les différents budgets et activités FFG (voir annexe C). Dans un même temps on fera un point plus complet sur les sujets à l'ordre du jour en relation avec le budget.

Concernant le prévisionnel 2018, il y a quelques corrections à prévoir notamment dans la présentation (part RFG). La subvention allouée pour la coupe Confucius 2018 (voir ci-dessous) sera prise sur le budget « événement ». Une version mise à jour sera préparée pour l'AG de même qu'un prévisionnel 2019.

## 8.2 BILAN D'ACTIVITÉS

Nous avons décidé en 2017 de présenter chaque année un bilan des activités FFG pour l'AG. Celui présenté l'année dernière était incomplet. Il est maintenant bouclé et sera présentée à l'AG avec le bilan 2017.

Clément Béni et Dominique Cornuejols indiquent qu'ils livreront le bilan d'activité 2017 pour l'AG 2018.

## 8.3 CANDIDATURE CA COLLÈGE A

Deux administrateurs du collège A ne se représenteront pas en 2018 après 3 années bien remplies : Laurent Coquelet (secrétaire) et Étienne Crubellier (trésorier). Nous cherchons donc activement des candidats au CA et au bureau.

## 8.4 BUDGET RFG

Clément Béni s'exprime en tant que directeur de publication de la RFG pour indiquer que la consolidation et la présentation du budget était toujours en cours, mais qu'il avait désormais en main les éléments pour faire un commentaire, tant sur le réalisé que le prévisionnel, pour l'assemblée générale. Il indique que le coût d'une revue, en 2017, est de l'ordre de 2300€ par numéro.

La question des numéros en retard est maintenant réglée. Il n'y a donc plus de nécessité de mettre de l'argent de côté pour la sortie de ces numéros. Entre la forte réduction des dépenses (bénévolat de l'équipe), la part RFG prise sur les licences (5510€) et la charge des numéros en retard qui disparaît (8100€ en 2016), on obtient un bénéfice exceptionnel d'environ 8000€ pour la revue en 2017.

Chantal Gajdos interpelle le CA sur la possibilité de constituer une provision pour la RFG. **Ce n'est finalement pas l'option retenue.**

Pour plus de clarté, le CA demande que la part RFG des licences soit réintégrée au montant des cotisations. **La ligne budgétaire RFG fera alors apparaître plus clairement le montant alloué annuellement à la RFG.**

Pause de 16h11 à 16h45.

## 9. STAGE D'ÉTÉ (CONGRÈS NATIONAL DE GO)

Chantal Gajdos indique le stage est bénéficiaire de 1974€, en précisant que ce montant est provisoire car il reste des frais liés aux pendules EGF et que l'estimation est plutôt de l'ordre de 1500€.

Elle indique que la principale raison de ce bon résultat est dû à la subvention de Deepmind, à la bonne fréquentation et à la bonne gestion de la part des organisateurs.

## 10. STAGE JEUNE (CONGRÈS NATIONAL JEUNE)

Chantal Gajdos remercie Dominique Cornuejols d'avoir accepté d'assumer la direction du stage jeune, en précisant que Dominique a été sollicité très peu de temps avant le début du stage et que cela aurait fortement compromis l'événement sinon, car la loi impose que le directeur doit être enseignant ou disposer du B.A.F.D.

Dominique Cornuejols indique que le stage a été plus court que les années précédentes, à la demande de l'établissement d'hébergement et Chantal Gajdos précise que suite à un devis moins cher que d'habitude, le bilan était excédentaire cette année.

## **11. EQUIPE DE FRANCE JEUNE**

Chantal Gajdos indique que le premier semestre s'est bien déroulé, mais qu'il y a eu une baisse d'activité des pédagogues au second. Ce point doit être regardé, notamment pour la question des rémunérations.

Une discussion s'ensuit sur la composition de l'équipe des responsables jeunes, mettant en exergue le fait qu'il serait souhaitable d'identifier un responsable chargé d'assurer le lien avec le bureau et s'occupant du suivi des activités.

## **12. TOURNOI INTERNATIONAL DE PARIS**

Yannis Henry informe le conseil de la décision de la ligue IdF, votée lors de l'assemblée générale en juin, de ne pas reconduire la candidature pour le Bonus Point B.

Néanmoins, il précise qu'en tant qu'organisateur, il ne voit pas d'inconvénient – si la FFG estime qu'il y a là un enjeu national – à demander l'inscription du Tournoi de Paris 2018 au système des Bonus Point et le maintien du tournoi dans le Grand Prix.

Par ailleurs, la question des posée de savoir s'il serait judicieux d'employer une éventuelle subvention de la fédération pour obtenir ces Bonus Points ou pour mieux doter le tournoi, l'objectif étant de le rendre plus attractif.

Les membres du CA émettent des avis partagés sur la question. Le point n'est pas soumis au vote du conseil.

## **13. COUPE CONFUCIUS**

Chantal Gajdos rappelle l'objet de la demande de subvention du club de Rennes, pour l'organisation de la « Coupe Confucius ». La somme demandée est de 500€.

Une discussion s'ensuit sur l'intérêt de l'événement sur le plan européen, de la promotion du jeu en local et sur les opportunités de collaboration avec le réseau des Instituts Confucius qu'un tel événement pourrait permettre.

Kévin Cuello indique qu'en marge du tournoi, l'Institut Confucius de Bretagne organisera des ateliers de découverte de la culture chinoise, ce qui va probablement attirer un public plus large que celui qui se déplace pour les simples tournois.

**La subvention est accordée à la majorité (Abstention : 2)**

## **14. SÉMINAIRE PAR INTERNET, SUR LES OUTILS À DÉVELOPPER POUR LES CLUBS**

Laurent Coquelet rappelle qu'un séminaire aura lieu, par Internet, pour discuter des outils à développer pour les clubs. Un message avait été envoyé aux acteurs des clubs à ce sujet et il fera l'objet d'un compte-rendu.

## **15. DATE DU PROCHAIN CA**

Les prochains CA sont envisagés lors du tournoi de Grenoble début mai et au stage d'été. Cela devra être confirmé.

La séance est levée à 18h23.

## **ANNEXE A. PROPOSITION DE SYLVAIN RAVERA**

De : **Sylvain Ravera**

Date : 2 janvier 2018 à 19:59

Objet : Échelle de niveau, pendules électroniques et cadences autorisées

À : Conseil d'Administration de la FFG <ca@jeudego.org>

Cc : ca-elargi <ca-elargi@jeudego.org>

Bonjour

Aujourd'hui, les règlements de la FFG n'envisagent que 2 types de décomptes de temps :

1. Temps absolu (sans byo-yomi) pour le championnat de France de Pair Go.
2. Temps de base + byo-yomi canadien de 5 minutes pour 15 pierres pour tous les autres championnats FFG.

Pour les tournois, je n'ai rien trouvé sur ce sujet dans les règlements de la FFG.

En Île-de-France, il arrive qu'on utilise des pendules électroniques. Par exemple :

1. Le tournoi de Paris utilise 6 pendules électroniques "DGT 2010" pour le top-group.
2. Ces 6 pendules électroniques ont également été utilisées au tournoi de Levallois en septembre 2017.
3. Le club de Levallois utilise régulièrement 5 pendules électroniques et 3 pendules mécaniques pour les parties jouées au club et pour les tournois jeunes que la ligue organise.

Le byo-yomi canadien est parfaitement adapté aux limitations inhérentes à l'utilisation de pendules mécaniques, mais je trouve dommage de limiter l'usage des pendules électroniques au byo-yomi canadien alors que ces pendules permettent d'autres types de cadences : Fischer, byo-yomi japonais, etc...

Lorsque je joue, je trouve la cadence Fischer bien plus agréable, la gestion du temps plus simple et moins stressante qu'avec du byo-yomi ; cela me permet de me concentrer plus sur mes coups et moins sur la gestion de mon temps :

- Lorsque je participe au championnat de mon club, j'aimerais pouvoir jouer en cadence Fischer lorsque mon adversaire n'y voit pas d'inconvénient.
- En tant que coorganisateur du tournoi de Levallois, j'aimerais permettre aux joueurs des premières tables de jouer en cadence Fischer, même si j'ai la sensation qu'aujourd'hui la majorité des joueurs préfère jouer avec du byo-yomi plutôt qu'en cadence Fischer.

À l'échelle FFG, le coefficient de prise en compte des parties dépend du temps de base, du handicap, de la taille du goban, mais il ne dépend pas du byo-yomi : avec ou sans byo-yomi, c'est pareil. Je cite le règlement FFG :

### 2.2 Coefficients de prise en compte (hors tournois en ligne)

Temps de jeu :

- Les parties avec un temps de base (hors byo-yomi) d'au moins une heure par joueur sont comptées normalement avec un coefficient 1.
- Pour les autres parties (plus rapides), le coefficient utilisé est Temps de base (en minutes)/60.



L'échelle européenne prend en compte les parties jouées :

- en temps absolu (mort subite),
- en byo-yomi japonais,
- en byo-yomi canadien,
- en cadence Fischer.

À l'échelle européenne, un système de temps ajusté (TA) - qui dépend à la fois du temps de base et de la cadence utilisée - permet d'appliquer aux variations de niveaux un coefficient allant de 0,5 à 1 (hors parties jouées en ligne). Plus précisément, le coefficient dépend du temps de base et du temps ajusté (<http://www.>)

0. Fischer : TA = temps de base (BT) + bonus calculé pour 120 coups
1. Byo-yomi japonais : TA = temps de base + temps équivalent à 45 coups en byo-yomi
2. Byo-yomi canadien : TA = temps de base + temps équivalent à 60 coups en byo-yomi
3. Mort subite : TA = temps de base

Je vous soumetts les propositions suivantes pour la FFG :

- Modifier l'algorithme de l'échelle FFG pour que le coefficient appliqué aux variations de niveaux dépende d'un temps ajusté plutôt que du temps de base. Plus précisément :
  - o Calcul de ce temps ajusté selon les mêmes règles qu'à l'échelle européenne.
  - o Si TA est supérieur ou égal à 80 minutes, coefficient = 1.
  - o Si TA est inférieur à 80 minutes, coefficient = TA (en minutes) divisé par 80.
- Autoriser explicitement les parties en cadence Fischer dans les tournois homologués FFG.
- Autoriser explicitement l'utilisation dans un même tournoi de plusieurs cadences différentes (par exemple, byo-yomi canadien sur les pendules mécaniques et cadence Fischer sur les pendules électroniques) : dans ce cas, la valeur du temps ajusté indiquée dans le fichier des résultats devra être le minimum des temps ajustés de toutes les parties du tournoi.
- Autoriser explicitement la cadence Fischer dans les championnats de clubs (premier tour du championnat de France individuel).

Cela ne fait pas partie de mes propositions, mais on peut aussi envisager d'autoriser le byo-yomi japonais dans les tournois homologués FFG et dans les championnats de clubs.

Techniquement, sauf erreur de ma part, 2 actions sont nécessaires et suffisantes :

Modifier OpenGotha pour que, outre le temps de base, le temps ajusté soit également exporté dans les fichiers de résultats de tournois pour l'échelle FFG (fichiers au format ".tou"). J'ai consulté Luc Vannier sur ce sujet, il est d'accord pour le faire.

Modifier EcheGo (le logiciel de calcul de l'échelle FFG) pour lire le temps ajusté dans les fichiers de résultats de tournois (fichiers au format ".tou") et remplacer le temps de base par le temps ajusté pour calculer le coefficient appliqué aux variations de niveaux. J'ai consulté Julien Corcessin sur ce sujet, il est d'accord pour le faire.

Je n'ai soumis ces idées ni sur le forum FFG (<http://forum.jeudego.org>), ni sur la liste de travail de l'échelle FFG (<https://admin.jeudego.org/mai>), mais je peux le faire : cela permettrait d'obtenir d'autres avis que le mien sur ces sujets.

Cordialement,  
Sylvain



## **ANNEXE B. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR LES ÉCOLES DE GO JEUNES – 2017-2018**

### **16. RAPPEL DES CRITERES**

- Ces subventions sont destinées aux activités spécifiquement réservées aux jeunes ;
- La subvention doit soutenir une création ou une action de développement (elle n'est pas à priori reconduite chaque année) ;
- Il est possible de demander l'attribution de matériel FFG ;
- L'école subventionnée s'engage à fournir un bilan annuel de son activité ;
- Les demandes sont étudiées par le bureau qui accepte ou rejette les candidatures et répartit le budget alloué suivant les projets présentés.

A rappeler que nous entendons par « école de go jeune » des activités hors temps scolaire et périscolaire. Si l'activité est organisée dans un établissement scolaire (prêt de salle), elle doit pouvoir être ouverte à d'autres jeunes que ceux de l'établissement.

### **17. BUDGET ALLOUÉ POUR 2017-2018**

Le budget alloué est de 1000 €

### **18. CANDIDATURES REÇUES :**

Le bureau a reçu neuf demandes émanant de huit clubs (deux demandes du club de Grenoble). Nous avons étudié les candidatures et réparti les subventions lors de notre réunion de bureau du 09 novembre 2017.

Les demandes que nous avons reçues concernaient principalement le matériel de go et la publicité (flyers, ...). Nous n'avons pas pris en compte les demandes concernant les rémunérations des animateurs.

La subvention sera versée suivant les cas en fonction des besoins exprimés en argent ou en nature (matériel FFG).

Il est rappelé que nous attendons de la part des clubs subventionnés **un rapport d'activité annuel** en fin de saison (par exemple en juin si l'activité est programmée suivant le calendrier scolaire).

### **19. SUBVENTIONS ATTRIBUÉES :**

#### **Écoles en développement ou en relance :**

6. Grenoble : 300€
7. Toulouse : 300€

#### **Écoles en création :**

1. Rennes : 100€
2. Niort : 100€
3. Marseille : 100€

**Fédération Française de Go**  
B.P. 95 – 75262 PARIS Cedex 06  
**site FFG : <http://ffg.JeuDeGo.org>**

Association loi 1901 n° W751056443  
Agrément jeunesse et éducation populaire n° 91-594  
Siret n° 433484284 00024



**4.** Vannes : 100€

**Subventions non accordées :**

- Saint-Arnand (hors critères, go scolaire)
- Maizières-lès-Metz (l'école est encore au stage de simple projet).

## ANNEXE C. BUDGET FFG

Thèmes	Affectation	Prévisionnel 2017			Au 12/01/2018			Projection			Prévisionnel 2018		
		Rec. 17	Dép. 17	Solde 17	Rec. 17	Dép. 17	Solde 17	Rec. 17	Dép. 17	Solde 17	Rec. 18	Dép. 18	Solde 18
<b>Somme Licences</b>		<b>21 500</b>		<b>21 500</b>	<b>21 325</b>		<b>21 325</b>	<b>21 325</b>		<b>21 325</b>	<b>21 500</b>		<b>21 500</b>
EGF/IGF et autres partenaires	EGF		1 200			1 200			1 200			1 500	
	IGF		300			388			388			300	
	Frais de représentation		500			289			289			500	
<b>Somme EGF/IGF</b>			<b>2 000</b>	<b>-2 000</b>		<b>1 877</b>	<b>-1 877</b>		<b>1 877</b>	<b>-1 877</b>		<b>2 300</b>	<b>-2 300</b>
Administratif	Divers		1 000			798			908			1 000	
	Assurance		2 300			2 440			2 440			2 300	
	Déplacements A.G. & C.A.		3 000			2 324			2 324			3 000	
	Banque et compte Paypal		450			400			400			450	
	Produit financier	100			32			32			100		
	Stockage Matériel		950			1 117			950			450	
<b>Somme administratif</b>		<b>100</b>	<b>7 700</b>	<b>-7 600</b>	<b>32</b>	<b>6 989</b>	<b>-6 957</b>	<b>32</b>	<b>7 022</b>	<b>-6 990</b>	<b>100</b>	<b>7 200</b>	<b>-7 100</b>
Permanent	Rémunération/Congés payés		20 000			20 742			20 742			20 000	
	Prime départ Fan												
	Charges sociales		5 500			5 326			5 326			5 500	
	Charges administratives		0			0			0			0	
	Provision emploi Inseong												
	Recettes extérieures	22 700			18 351			3 417	20 752		22 700		
	Pédagogie pour FFG	2 800			1 899			1 899			2 800		
<b>Somme Permanent</b>		<b>25 500</b>	<b>25 500</b>	<b>0</b>	<b>20 250</b>	<b>26 068</b>	<b>-5 818</b>	<b>26 068</b>	<b>26 068</b>	<b>0</b>	<b>25 500</b>	<b>25 500</b>	<b>0</b>
Communication	Revue Française de Go	10 000	8 000	2 000	7 832	7 210	8 722	8 132	7 360	8 872	10 000	8 000	2 000
	numéros 2016 en retard					-8 100			-8 100				
	Site Web FFG		720			720			720			720	
	Salons, conférences, communication		200			121			121			300	
	Affiches et flyers		200			0			0			300	
	Événements		800			0			800			800	
	T-shirt et goodies		200			0			200			280	
<b>Somme Communication</b>		<b>10 000</b>	<b>10 120</b>	<b>-120</b>	<b>7 832</b>	<b>-49</b>	<b>7 881</b>	<b>8 132</b>	<b>1 101</b>	<b>7 031</b>	<b>10 000</b>	<b>10 400</b>	<b>-400</b>
Pédagogie et formation	Stage d'été	53 000	51 000	2 000	64 035	62 061	1 974	64 035	62 561	1 474	53 000	51 000	2 000
	Provision stage d'été					0			0			1 250	
	Pédagogie cours internet		850									50	
	Stages animations	4 650	6 150	-1 500	810	3 711	431	810	1 100	-290	4 650	6 150	-1 500
	Stage arbitrage et organisation		80			0			0			300	
	Documents et matériel pédagogiques		150			0			0			300	
	Développement go scolaire		200			0			0			300	
<b>Somme pédagogie et formation</b>		<b>57 650</b>	<b>58 430</b>	<b>-780</b>	<b>64 845</b>	<b>62 432</b>	<b>2 413</b>	<b>64 845</b>	<b>63 661</b>	<b>1 184</b>	<b>57 650</b>	<b>59 050</b>	<b>-1 400</b>
Jeunes	Congres national jeunes	14 300	15 000	-700	12 766	11 362	1 403	12 830	11 362	1 468	14 300	15 000	-700
	Équipe France jeunes		2 000			1 014			2 030			2 000	
	Subventions école de go		1 000			1 000			1 000			700	
	Orga championnat France jeunes		400			459			459			400	
	Lots championnat jeunes (invitations stage jeune)		1 020			960			960			1 020	
	Déplacement championnat européen jeune		0			0			0			500	
	Divers (administration, représentation)		180			527			527			180	
<b>Sommes Jeunes</b>		<b>14 300</b>	<b>19 600</b>	<b>-5 300</b>	<b>12 766</b>	<b>15 322</b>	<b>-2 556</b>	<b>12 830</b>	<b>16 338</b>	<b>-3 509</b>	<b>14 300</b>	<b>19 800</b>	<b>-5 500</b>
<b>Somme go scolaire et amateurs</b>		<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>8 478</b>	<b>7 384</b>	<b>1 210</b>	<b>8 478</b>	<b>8 478</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>
Organisation Compétitions FFG	Open de France		300			85			85			300	
	Finale championnat de France		300			0			300			300	
	Coupe Maître Lim		200			0			200			200	
	Pair go France		200			0			200			200	
	Championnat Vétérans		0			0			0			0	
Dotation des compétitions	Prix Open de France		1 100			1 100			1 100			1 100	
	Prix tournoi KGS		0			0			0			0	
Subventions autres compétitions	Championnat d'Europe jeune 2017		500			500			500			500	
	Championnat d'Europe paigro 2017		300			300			300			300	
	Tournoi de Paris		500			500			500			500	
<b>Somme organisation compétitions</b>			<b>3 400</b>	<b>-3 400</b>		<b>2 485</b>	<b>-2 485</b>		<b>3 185</b>	<b>-3 185</b>		<b>2 600</b>	<b>-2 600</b>
Déplacement compétitions	Déplacement championnat européen femmes		200			0			0			300	
	Déplacement championnat paigro européen		0			0			0			200	
	Déplacement championnat européen par équipe		0			0			0			0	
	Déplacement championnat européen étudiant		0			0			0			0	
	Déplacement championnat du monde amateur	600				529			529			600	
	Déplacement championnat du monde de paigro	500				0			500			500	
	Coupe Premier Ministre de Corée	600				499			499			600	
	Déplacement championnat du monde jeunes	400				400			400			0	
<b>Somme déplacement compétitions</b>			<b>2 300</b>	<b>-2 300</b>		<b>1 427</b>	<b>-1 427</b>		<b>1 927</b>	<b>-1 927</b>		<b>2 200</b>	<b>-2 200</b>
<b>TOTAL</b>		<b>144 050</b>	<b>144 050</b>	<b>0</b>	<b>135 523</b>	<b>123 814</b>	<b>11 710</b>	<b>141 705</b>	<b>129 652</b>	<b>12 053</b>	<b>144 050</b>	<b>144 050</b>	<b>0</b>